



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 6 mars 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 26 février 2026

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
Mme Léa MAI, M. Laurent KASEL, Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absents et excusés : M. Ady GOEBEL, M. Nico LEMMER, Mme Joëlle WEIS, conseillers

No.: 01/2026-18a

Approbation d'un lotissement de terrain - Maître d'ouvrage Monsieur Guy Aloyse ETRINGER

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'article 29 (1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la demande d'autorisation du 3 mars 2026 du maître d'ouvrage Monsieur Guy Aloyse ETRINGER pour le lotissement de la parcelle inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biber, section D de Wecker, numéro cadastral 49/1980, lieudit « Haaptstrooss », place (occupée), d'une contenance de 21a et 30ca ;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 (1) alinéa 5 de la loi précitée du 19 juillet 2004 « on entend par lotissement de terrains, la répartition d'une ou de plusieurs parcelles en un ou plusieurs lots, en vue de leur affectation à la construction » ;

Vu les objectifs fixés par l'article 2 de cette même loi ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Considérant qu'en raison de son intérêt direct dans le présent dossier, la conseillère Josée ETRINGER-SEIL, ne participe pas à la présente délibération, conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver la demande d'autorisation du 3 mars 2026 du maître d'ouvrage Monsieur Guy Aloyse ETRINGER pour le lotissement de la parcelle inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biber, section D de Wecker, numéro cadastral 49/1980, lieudit « Haaptstrooss », place (occupée), d'une contenance de 21a et 30ca.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biber, le 10 mars 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal